

# Secteur Energie Marine Renouvelable (EMR)

## Action régionale

FICHE  
ACTION

14

### Eléments justifiant le choix de cette action en région

---

Les projets de développement de parcs éoliens off-shore et autres procédés de production d'énergie marine en Bretagne doivent nous inciter à réfléchir aux modalités de prévention des risques professionnels et de prise en compte de la santé au travail, sujet peu exploré à ce jour sur le territoire national.

### Points d'appui / leviers repérés

---

Travail interrégional dans le réseau ANACT / ARACT (réunion programmée en mai 2016).

### Identification pilote(s) et partenaires

---

Pilotage : à définir.

Partenaires : ARACT, Direccte, Carsat, CGT, CFDT, MEDEF.

### Objectifs donnés à l'action

---

Action à construire après étude de faisabilité.

### Méthodologie de conduite de l'action

---

Constituer un groupe de travail ad hoc pour engager la phase exploratoire.

### Calendrier prévisionnel

---

Durée du PRST 2016-2020.